



***Les C.I.M. de Val d'Isère***  
***Concours Internationaux de Musique & Académie***  
***Auditions : du 18 juillet au 2 août 2009***

**Formulaire d'inscription - Projets d'artistes « Masters » 2009**

Madame     Mademoiselle     Monsieur

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Discipline :

Date de naissance (jour/mois/année) :

Age (au 18 juillet 2009) :

Pays de naissance :

Nationalité :

Adresse domicile :

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Téléphone fixe et portable (pour les candidats non résidants en France, merci d'inclure le préfixe) :

Télécopie :

E-mail (où vous recevrez les communications de l'Académie) :

Nom et prénom de votre/vos actuel(s) professeur(s) ou professionnel(s) du monde musical qui parraine votre projet :

Nom et adresse des établissements dans lesquels vous avez étudié :

En quelques mots, expliquez votre projet :

--

Un projet peut être porté par un ou plusieurs candidats. Si d'autres porteurs vous accompagnent, veuillez indiquer leur(s) nom(s), prénom(s) et discipline(s) dans l'espace ci-dessous :

Si vous êtes sélectionné(e), l'Académie vous indiquera dans quelle session vous auditionnerez, néanmoins, si vous avez une préférence veuillez l'indiquer, l'administration de l'Académie en tiendra compte, dans la mesure du possible :

Session 1 : du 18 juillet au 25 juillet 2009

Session 2 : du 26 juillet au 2 août 2009

Aucune préférence

*Je déclare que toutes les informations communiquées dans ce formulaire d'inscription sont conformes. Je déclare également avoir pris connaissance du règlement des Projets d'artistes « Masters » 2009 et en accepte toutes les conditions. J'enverrai (en ligne et par envoi postal) les pièces complémentaires à l'inscription (cf. règlement- article 5 et 6) le 15 juin 2009, au plus tard.*

Fait à :

le :

Nom, prénom et signature du candidat :

Frais de dossier :

Un porteur de projet : 70 euros,

Jusqu'à 4 porteurs pour un même projet : 50 euros / personne,

5 porteurs et + pour un même projet : 40 euros / personne,

**Attention** : chaque candidat d'un même projet devra d'une part, s'acquitter des droits d'inscription et d'autre part, fournir toutes les pièces citées dans le règlement – article 5. Seuls la présentation / description et le budget prévisionnel du projet constituent une pièce commune au dossier.

**Pièces à joindre au dossier :**

- 1 photo (environ 8 cm x 12 cm)
- Extrait d'acte de naissance ou photocopie de la carte d'identité ou du passeport
- Lettre de recommandation d'un professionnel du monde musical, spécialement rédigée à l'intention de l'Académie
- Curriculum Vitae
- Lettre de motivation
- Présentation et description du projet (10 pages maximum)
- Budget prévisionnel du projet
- Divers